Lônes de Soyons

Premier plan de gestion
Programme 2010 - 2015 en faveur de la biodiversité

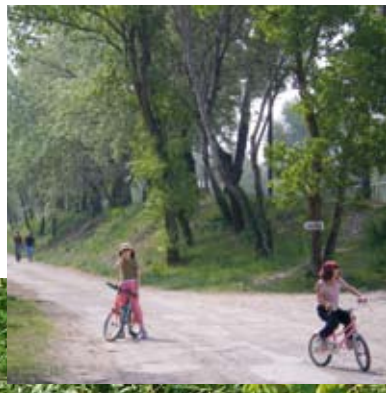

Un plan de gestion pour préserver la biodiversité

La biodiversité *constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation ou la santé. Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme… Sa préservation est une préoccupation commune à tous.*

Les zones humides, *telles que les lônes, représentent d'importants réservoirs de biodiversité. Il convient donc de les protéger d'autant plus que la moitié de ces milieux ont disparu en France entre 1960 et 1990. Pourtant, les zones humides rendent de nombreux services en contribuant à l'atténuation des débits de crue et à l'épuration naturelle des eaux. Elles participent également à l'attractivité du territoire en accueillant de nombreuses activités et à la qualité du cadre de vie.*

Le plan de gestion *qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse scientifique produite par le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN). Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

La gestion d'un site *est une somme d'opérations ou un choix de ne pas intervenir qui est fait en faveur du patrimoine naturel : entretien par la fauche, curage de lône, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger… Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.*

Intervenir sur les lônes de Soyons

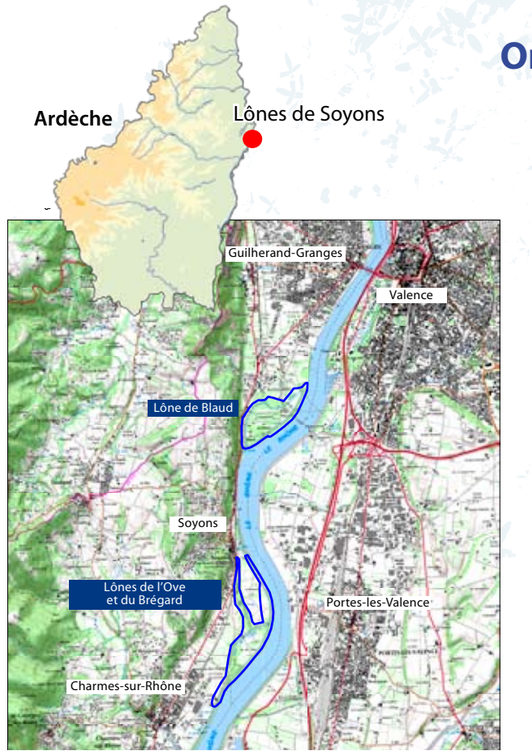

Origine du projet

Vestiges du fonctionnement passé du fleuve Rhône, les lônes de Soyons servent de " milieux-refuges " à certaines espèces végétales et animales. Cet espace, situé en zone péri-urbaine, accueille également de nombreuses activités humaines.

Les enjeux du site, tant naturels que socio-économiques, ont conduit la commune de Soyons et la Communauté de communes Rhône-Crussol à s'engager dans une démarche de conservation et de valorisation du patrimoine naturel de ces lônes. Cette volonté a ainsi justifié la réalisation d'un plan de gestion avec le soutien financier de l'Agence de l'eau et de la Région Rhône-Alpes.

La gestion du site est portée par la Communauté de communes et la commune, en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et partenaires techniques et financiers. Le CREN accompagne les collectivités aux plans technique et scientifique dans la mise en oeuvre des actions de gestion définies par le plan de gestion.

Les lônes de Blaud, de l'Ove et du Brégard sont situées sur la commune de Soyons, dans la moyenne vallée du Rhône, au sud de Valence (rive droite du fleuve).

Lônes de l'Ove et du Brégard, depuis la tour penchée.

Le rôle du comité de pilotage

Il réunit l'ensemble des acteurs du site : usagers (chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, associations naturalistes...), élus locaux et financeurs du programme. C'est un lieu d'échanges où chacun participe à la construction du projet, dans un but de préservation et de mise en valeur du patrimoine naturel.
A partir des éléments scientifiques et techniques proposés par le conservatoire, il apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CREN est là pour animer cette réflexion collective, puis proposer les actions de gestion du site.

HISTOIRES ET USAGES

Une histoire d'hommes

D'anciens bras fluviaux

La confluence entre la lône de l'Ove (partie aval) et le Rhône, en 1946 et en 1981. Les aménagements du Rhône ont isolé le fleuve de ses milieux annexes, en l'occurrence la lône, et ont conduit à la création de nouveaux milieux artificiels (digues, contre-canaux…).

L'actuel fleuve Rhône est l'héritage de plusieurs siècles d'aménagements : digues et levées construites pour comprimer l'espace d'écoulement au 19e siècle, épis "Girardon" bâtis pour la navigation, équipements hydroélectriques plus récents… Avec l'évolution des pratiques humaines sur le bassin versant, les débits liquides et solides du fleuve comme de ses annexes ont été modifiés durablement.
Les lônes de Soyons correspondent à des chenaux abandonnés par le Rhône, en marge du chenal actif devenu très artificiel. Elles témoignent donc du fonctionnement passé du fleuve.

Des espaces aux multiples usages

Comme les espaces alluviaux de la majorité des cours d'eau rhônalpins, les lônes de Soyons sont actuellement appropriées par les hommes pour une multitude d'usages :

- Hydrauliques : avec notamment la gestion et l'entretien par la Compagnie nationale du Rhône (CNR) du domaine concédé (végétation des lônes et des contre-canaux, équipements hydrauliques). La lône de Blaud est d'ailleurs utilisée comme "casier naturel" de déversement des crues du Rhône.
- Agricoles : avec la présence de cultures céréalières et fruitières ainsi que de nombreux jardins privés.
- Loisirs et détente : les lônes de Soyons accueillent des chasseurs, des pêcheurs, des promeneurs… Des cabanes, caravanes ou mobile-homes y sont d'ailleurs installés.

L'enjeu hydraulique est important sur la lône de Blaud (digue déversoir au second plan).

La position "d'espace de nature et de tranquillité" à proximité d'une grande agglomération, la facilité d'accès et la multitude de pistes et sentiers sillonnant les lônes en font un site fortement apprécié par le public.

PATRIMOINE NATUREL

Une nature remarquable

Les zones humides, des milieux fragiles mais utiles

Véritables corridors écologiques dans un espace profondément transformé par l'urbanisation et les aménagements hydrauliques, les lônes de Soyons jouent un rôle non négligeable dans la préservation des populations animales et végétales aquatiques, la protection de la ressource en eau et l'attractivité touristique du territoire.

La lône de l'Ove, un espace aux multiples fonctions.

Les lônes, habitats de nombreuses espèces

Les herbiers aquatiques et ceintures de grandes herbes des lônes et des contre-canaux, les forêts alluviales et leurs lisières humides abritent une multitude d'espèces, animales et végétales, dont beaucoup dépendent étroitement de ces milieux. Certaines sont aujourd'hui rares, menacées et/ou protégées.

La grande naïade et le rubanier émergé, espèces végétales, sont ainsi protégés en Rhône-Alpes. Les lônes et les contre-canaux abritent plusieurs espèces de libellules, comme l'agrion de Mercure et la cordulie à corps fin (protégées au niveau national et d'intérêt européen).

La cistude d'Europe est la dernière tortue aquatique d'eau douce française. La dernière observation de cette espèce sur Blaud remonte à l'année 1998. Cette tortue discrète est donc à rechercher !

L'agrion de Mercure.

L'ail des ours.

Le brochet.

La cordulie à corps fin.

La cistude d'Europe.

OBJECTIFS DE GESTION

Préserver et maintenir les milieux aquatiques et humides

Un massif de renouées (lône de Blaud) dégradant les habitats naturels.

Une dynamique menacée

Considérées comme des milieux "dynamiques", les lônes de Soyons subissent les effets de divers facteurs, notamment écologiques et physiques. Les lônes sont ainsi soumises à un phénomène d'atterrissement progressif (par dépôt de matière organique et de sédiments fins) et sont fortement influencées par la qualité des eaux. Ces milieux fragiles peuvent aussi être appauvris par l'envahissement d'espèces invasives et dégradés par des entretiens inadaptés.

Connaître pour agir

Le besoin de connaissances complémentaires impose une analyse du fonctionnement, de la qualité des eaux et des potentialités de restauration des lônes de Brégard et de l'Ove. Cette base de connaissance permettra de définir, dans le cadre d'un avant-projet détaillé, les opérations nécessaires pour la restauration hydraulique, écologique et fonctionnelle de ces lônes. Les travaux ainsi identifiés pourront alors être engagés, ainsi qu'un suivi de certains paramètres physiques et biologiques afin d'évaluer l'efficacité des opérations réalisées.

Concernant la cistude d'Europe, une étude permettra de détecter, ou non, la présence de cette espèce remarquable.

Au regard des forts enjeux hydrauliques de la lône de Blaud (casier d'inondation) et du suivi mené par la CNR dans ce cadre, les actions d'amélioration de la connaissance du fonctionnement des lônes et de restauration éventuelle ciblent en priorité les lônes de Brégard et de l'Ove.

Assurer la qualité de l'eau

Afin de garantir la qualité des eaux rejetées dans le milieu aquatique, un contrôle et des travaux (si besoin) seront menés prioritairement sur les systèmes d'assainissement autonome (maisons isolées sur Blaud, secteurs de cabanes sur Brégard) et les rejets d'eau directs dans les lônes. Cette action s'appuiera sur le travail du Service public d'assainissement non collectif de la Communauté de communes.

Une gestion adaptée de la végétation

Afin de favoriser les milieux naturels, le CREN a établi des recommandations pour une gestion adaptée de la végétation qui pourront être intégrées par la CNR, après analyse, et appliquées sur le site de Soyons. Ces recommandations concernent, entre autres, les périodes d'intervention pour les travaux (de préférence en automne ou en hiver), le maintien des ceintures de grandes herbes, des herbiers aquatiques et des arbres morts au niveau des lônes et des contre-canaux, éléments nécessaires au maintien de certaines espèces.

Afin de contrôler le développement des espèces invasives, et en priorité les renouées sur le secteur de Blaud, une fauche manuelle méthodique et successive des massifs de renouées existants sera réalisée durant 3 à 4 ans. Un arrachage manuel des jeunes plants sur les zones non colonisées est également prévu. La surveillance par tout un chacun du développement des espèces invasives permettra, au cas par cas, d'engager les actions nécessaires.

OBJECTIFS DE GESTION

Contribuer à la sensibilisation du public

Des sites attractifs

Du fait de leurs multiples usages, les lônes de Soyons sont fortement liées à l'utilisation et la gestion des terrains périphériques. De plus, la proximité d'une grande agglomération, l'accessibilité ainsi que la valeur pédagogique et culturelle permettent de valoriser le site auprès du grand public. Cela est possible sur les lônes de Brégard et de l'Ove ; ce secteur non utilisé comme casier d'inondation (donc exempt des risques de crues) présente aussi un patrimoine plus riche et diversifié que sur la lône de Blaud.

Informer et former

Des réunions d'information et de sensibilisation, d'échanges techniques et de formation seront proposées aux propriétaires de jardins et aux exploitants agricoles, avec l'intervention d'une association de protection de la nature et de la Chambre d'agriculture. Ces rencontres permettront aux usagers des terrains alentours de mieux connaître les milieux aquatiques qu'ils côtoient régulièrement, afin d'adopter des modes de gestion raisonnée et adaptée à leurs usages.

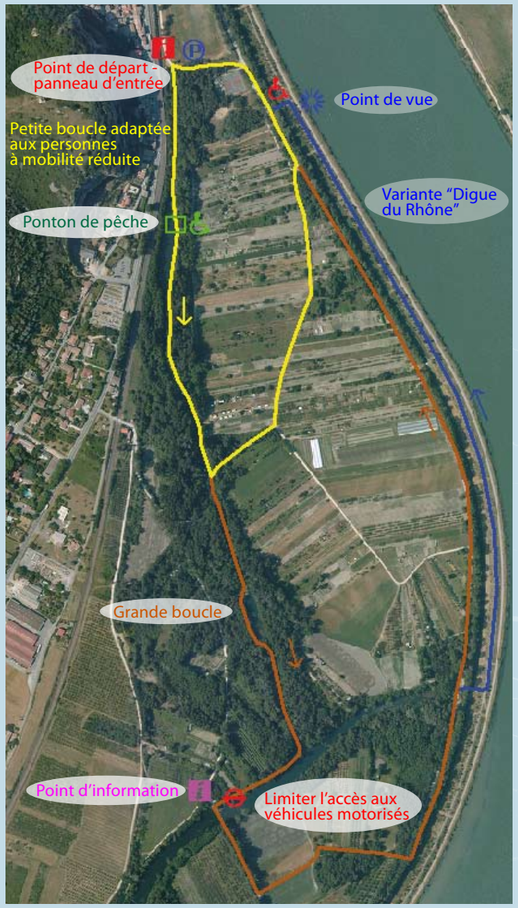

Un parcours de valorisation

Un groupe de travail rassemblant collectivités, ayants droit, usagers et professionnels en accueil du public définira, d'une manière concertée, un projet de parcours de valorisation du site. Le principe : utiliser les lônes de Brégard et de l'Ove comme support pédagogique, en complémentarité avec les projets touristiques existants et à venir. L'accès aux personnes en situation de handicap sera également développé.

Orientations pour le projet de parcours de valorisation du site.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

- *Contribuer à transmettre cette information (exemplaires disponibles sur demande auprès de la Communauté de communes Rhône-Crussol, de la commune de Soyons et du CREN).*
- *Signaler toute observation liée à la faune et à la flore.*
- *Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de pilotage, celui-ci est important et sera écouté.*
- *Vous engager activement dans la mise en oeuvre des actions proposées pour préserver et valoriser le patrimoine naturel du site (conventions, travaux, suivis, groupe de travail " parcours de valorisation du site "...)*
- *Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.*
- *Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptibles de nuire au projet.*
- *Respecter la propriété privée.*

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2010-2015 des lônes de Soyons (CREN, RAYMOND V. – 2010 – Lônes de Soyons, plan de gestion 2010-2015).
Si vous souhaitez des informations plus détaillées, n'hésitez pas à en faire la demande.

La gestion de ce site est portée par la Communauté de communes Rhône-Crussol et la commune de Soyons, en partenariat avec le CREN (assistances technique et scientifique).

Vos contacts :

Vincent Raymond
vincent.raymond@espaces-naturels.fr
CREN Rhône-Alpes
Antenne Drôme-Ardèche
Rouveyret 07200 Vogüe
tel : 04 75 36 32 30
www.cren-rhonealpes.fr

Laurent Audras
Communauté de communes Rhône-Crussol
Rue Henri Dunant 07500 Guilherand Granges
tel : 04 75 41 99 19

Philippe Cochin
Commune de Soyons
75, rue Vincent d'Indy 07130 Soyons
tel : 04 75 60 93 12
www.soyons.fr

MARS 2010

Programme réalisé grâce au soutien financier de :

2010 Année Internationale de la Biodiversité

réseau des conservatoires d'espaces naturels en Rhône-Alpes

Conception et mise en forme : CREN - Illustrations : C. Bauvet (FRAPNA07), G. Cochet, V. Pierron.
Imprimé sur papier 100 % recyclé par atelier recto/verso